PL7975 – Résumé

Le projet de loi sous rubrique vise à transposer la directive (UE) 2019/882 du Parlement européen et du Conseil du 17 avril 2019 relative aux exigences en matière d’accessibilité applicables aux produits et services (ci-après « directive (UE) 2019/882 »). La directive (UE) a pour objet d’harmoniser les prescriptions relatives aux exigences en matière d’accessibilité applicables aux produits et services au sein de l’Union européenne afin que la libre circulation des biens et services ainsi que l’accessibilité des derniers soient garanties au-delà des frontières nationales avec comme objectif principal le maintien et la promotion de l’autonomie des personnes en situation de handicap.